

## RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

RELATIF A L'EXERCICE 2020 DE L'ASSOCIATION SEVES

Présenté à l'Assemblée Générale du 29 avril 2021

### RESUME

Avec un budget de 2,504 millions d'euros et un **volume d'activité réel (charges directes) de 0,921 million d'euros**, le volume d'activité de SEVES est en diminution de 19,5% en 2020. Dans la continuité des années précédentes, plus de **95% du budget est affecté à des projets de terrain d'eau et d'assainissement**, les postes de travaux (60% du budget), d'études, de maîtrise d'œuvre et de mesures d'accompagnement au niveau local (17%) restent prépondérants. Le Togo (40%), le Mali (37%), et le Niger (15%), sont les principaux territoires bénéficiaires. Les **nouveaux financements obtenus (1,991 million d'euros)** proviennent de 10 partenaires financiers, et très majoritairement de la coopération décentralisée (loi Oudin Santini). Les frais de fonctionnement de l'association restent maîtrisés et le résultat de 2020 est **excédentaire de 16 494 €**, il est affecté aux fonds propres, qui sont portés à 92 875€, afin de sécuriser le fonctionnement et la capacité d'investissement de SEVES.

## SOMMAIRE

I. BUDGET ET CHARGES .....	2
II. PRODUITS .....	3
III. RESULTAT.....	4
ANNEXE 1 : Tableau de l'évolution du budget et de la clé de répartition des charges au cours des quatre dernières années.....	6
ANNEXE 2 : Tableau principaux prestataires, assistants techniques français, résumé des contrats.....	7
ANNEXE 3 : Tableau des postes analytiques de projets.....	8
ANNEXE 4 : Liste des financements obtenus en 2020.....	9



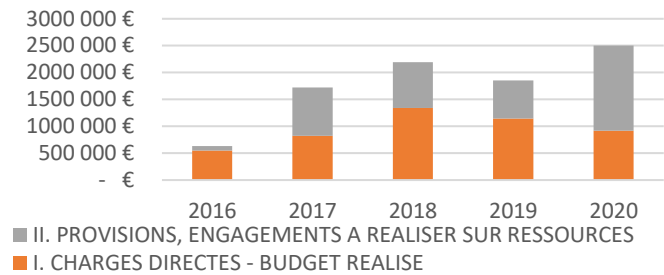
## I. BUDGET ET CHARGES

SEVES a connu en 2020 un volume d'activité (charges directes - en orange dans le graphique ci-contre) en légère diminution (921 k€) par rapport aux années précédentes (1 142 k€ en 2019 et 1 341 k€ en 2018) en raison de la crise sanitaire qui a retardé le démarrage de certaines activités reportées en 2021 notamment au Niger avec la phase 2 du projet PACK.

Principaux postes de charges	2020	%
<b>I. CHARGES DIRECTES</b>		
I.1. Travaux d'infrastructures	556 403 €	60%
I.2. Mesures d'accompagnement, d'études et de maîtrise d'œuvre	156 638 €	17%
I.3. Salaires, charges sociales	160 381 €	17%
I.4. Sous-traitance à des experts	0 €	0%
I.5. Frais de mission	16 070 €	2%
I.6. Location des bureaux	9 114 €	1%
I.7. Charges diverses (fournitures, frais bancaires, etc.)	8 938 €	1%
I.8. Honoraires comptables et commissariat aux comptes	13 545 €	1%
<b>Sous-total I. charges directes (volume d'activité réel)</b>	<b>921 088 €</b>	<b>100%</b>
<b>II. PROVISIONS, ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES</b>	<b>1 583 060 €</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 504 148 €</b>	

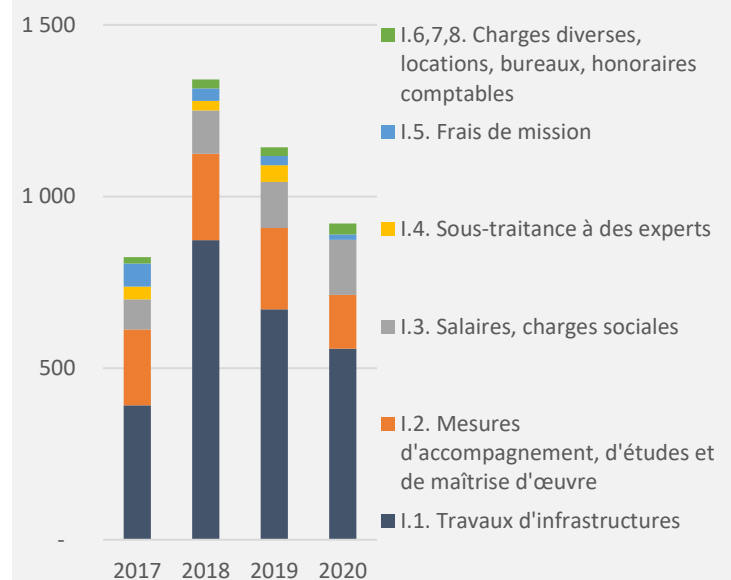
Tableau 1 : Résumé des charges 2020

### EVOLUTION DU BUDGET DE SEVES



Graphique 1 : Evolution du budget

### EVOLUTION DE LA CLE DE REPARTITION DES CHARGES (en milliers d'euros)



Graphique 2 : Evolution de la clé de répartition des charges

Le tableau des charges ci-avant prend en compte uniquement les montants enregistrés dans les livres de SEVES, il ne prend pas en compte les cofinancements des projets par les parties prenantes directement affectés à des dépenses de projets (cofinancements des ministères, des associations de la diaspora, des délégataires de gestion, des usagers), et ne passant pas par la comptabilité de l'association (63 k€ de travaux en 2020).

En 2020, la réalisation de travaux d'infrastructures constitue le principal poste de dépense (556 k€ ; 60%). Le deuxième poste de dépense est la masse salariale (160 k€ ; 17%) en augmentation par rapport à 2019 (135 k€ / +20%) notamment en raison du recrutement du RAF et du Directeur de Projet ainsi qu'aux augmentations accordées en janvier 2020. Les prestations d'activités techniques comprenant des études, de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, et les activités « soft » d'études socio-économiques, de formation, d'appui-conseil et de mesures d'accompagnement constituent le troisième poste de dépense (157 k€ ; 17%). En quatrième poste de charges, les frais de mission (16 k€) ont significativement baissé en 2020 (-10 k€) compte tenu des mesures de confinement, à contrario les honoraires versés pour la réalisation des missions d'expertise comptable et de commissariat aux comptes s'élèvent à 14 k€ et ont augmenté (+7 k€) notre cabinet comptable



(CHD) ayant pris en charge en 2020 les activités d'enregistrement et de présentation comptable ainsi que la gestion sociale.

Les provisions et engagements à réaliser sur ressources (fonds dédiés), à engager en 2020, s'élèvent à 1 583 k€. Ce montant correspond aux dépenses à réaliser dans le cadre des accords de subventions signés en 2020 sur les projets en cours.

13 prestataires et partenaires ont perçu plus de 10 k€ de la part de SEVES en 2020, les montants et le résumé du contrat associé aux charges est précisé en annexe 2.

Le budget de SEVES reste essentiellement consacré à des projets de terrain (plus de 95% du budget), ce qui correspond à l'identité de l'association qui privilégie les partenariats avec les organisations et opérateurs locaux. La capacité de l'association à maîtriser les charges du siège et à dégager régulièrement des excédents a permis l'augmentation des fonds propres qui donneront à SEVES la capacité de renforcer ses activités de capitalisation, de communication, de recherche de partenariats et de montage de nouveaux projets.

D'un point de vue géographique le Togo (40%), le Mali (37%) et le Niger (15%) sont les principaux territoires bénéficiaires du budget de SEVES. La diminution du volume d'activité sur le Niger s'explique notamment par une année de transition entre la fin de la phase 1 du projet PACK et le démarrage de la phase 2 qui a pris du retard compte tenu du contexte sanitaire. La synthèse analytique (par projet) des charges de l'association est présentée en annexe 3.

Pays	Montant	Part
Togo	371 151 €	40,3%
Mali	339 038 €	36,8%
Niger	137 687 €	14,9%
France	44 726 €	4,9%
Burundi	16 860 €	1,8%
Tchad	11 625 €	1,3%
<b>Total</b>	<b>921 088 €</b>	<b>100%</b>

Tableau 2 : Répartition analytique des charges par pays

## II. PRODUITS

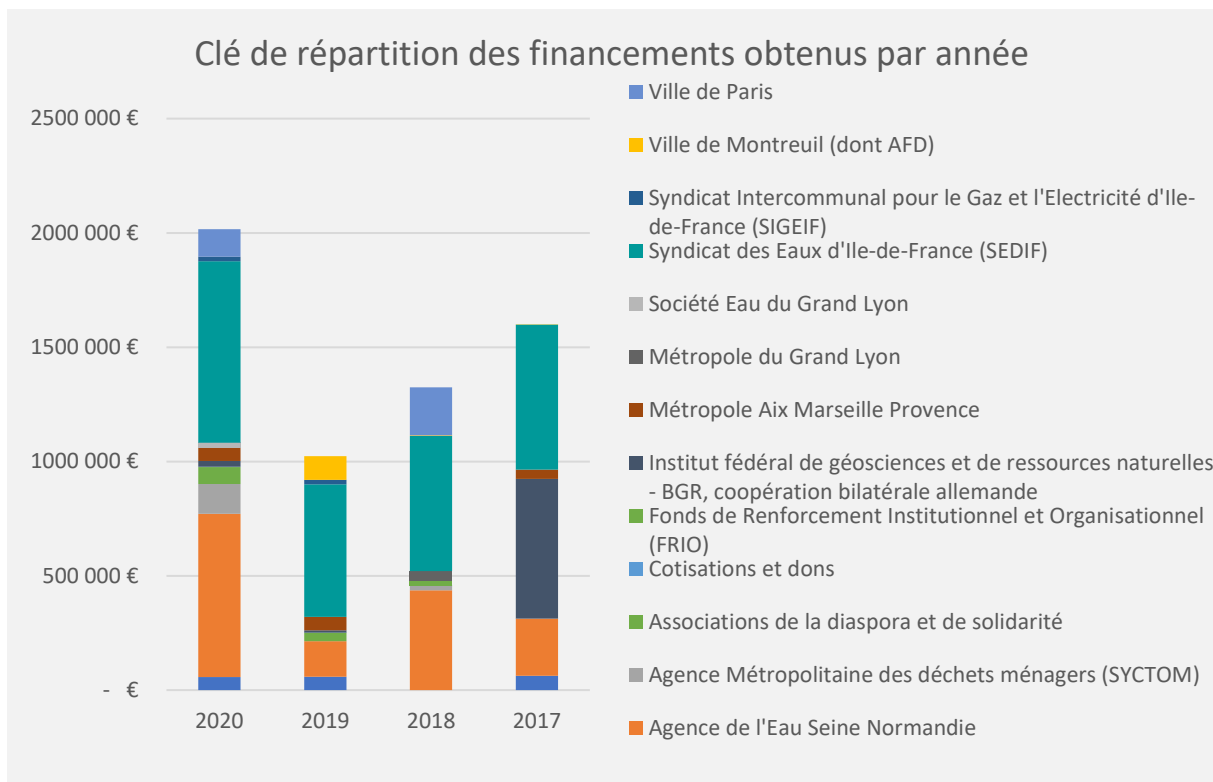
Le volume de produits de l'association s'élève en 2020 à 2 519 k€ et est en augmentation de 35% / +661k€ par rapport à 2019. Cette augmentation résulte de la hausse significative des subventions obtenues en 2020 (1 991 k€ contre 996 k€ en 2019, voir graphique 3 et annexe 4 pour le détail) compensée en partie par une diminution de nos reports de ressources non utilisées des exercices antérieurs (501 k€ en 2020 contre 851 k€ en 2019) qui correspondent à des subventions obtenues les années précédentes et restant à décaisser. Ces produits ne prennent pas en compte les cofinancements de projets, notamment par les acteurs locaux et certaines associations de la diaspora cofinçant les projets en direct auprès des prestataires.

Produits d'exploitation	Montant en €				
	Année	2020	2019	2018	2017
Subventions obtenues		1 991 295 €	996 433 €	1 299 000 €	1 642 763 €
Report de ressources non-utilisées des exercices antérieurs		501 308 €	850 805 €	900 625 €	81 504 €
Cotisations et dons		1 095 €	750 €	570 €	865 €
Autres produits		11 €	1 €	2 €	224 €
Prestations de service		25 000 €	9 915 €	2 400 €	
<b>TOTAL</b>		<b>2 518 709 €</b>	<b>1 857 904 €</b>	<b>2 202 597 €</b>	<b>1 725 356 €</b>

Tableau 3 : Evolution des produits d'exploitation



Dans la continuité des années précédentes, les subventions (99%) représentent la quasi-totalité des financements de l'association avec 95% de subventions publiques et 4% de financements des associations de la diaspora malienne (4%) transitant par l'association. Les prestations (1%) et les cotisations et dons restent encore faibles bien que la part des prestations augmente significativement en 2020 et devrait continuer à croître en 2021 notamment avec notre contrat d'assistance au Burundi (77 k€ prévus en 2021). La part de financements publics, principalement issus de collectivités territoriales et d'agences de l'eau dans le cadre du 1% solidaire, s'explique notamment par le dispositif d'intervention de SEVES qui privilégie le partenariat avec les maîtres d'ouvrage et les acteurs publics comme pierre angulaire pour l'amélioration des services publics locaux d'eau et d'assainissement. Il met en évidence la capacité de l'association à mobiliser des financements auprès de partenaires exigeants et leur confiance en la qualité de nos projets.



Graphique 3 : Clé de répartition des financements obtenus par année

L'association compte 10 partenaires financiers finançant 10 projets. Les principaux partenaires financiers sont le SEDIF et l'AESN représentant respectivement 40% et 36% des financements obtenus en 2020. Viennent ensuite le SYCTOM, la Ville de Paris et les associations de la diaspora, puis l'ARMC et Aix Marseille Provence Métropole, et enfin la Métropole de Lyon et la Société Eau du Grand Lyon. Un contrat de prestation de service a également été signé avec AVEDEC un organisation partenaire basée au Burundi sur un financement du BGR (coopération bilatérale allemande). Le détail des financements obtenus est présenté en annexe 4.

### III. RESULTAT

Au 31/12/2020, SEVES dégage un résultat courant bénéficiaire (excédent) de 16 493,93 euros, ce qui témoigne d'une gestion saine et équilibrée de l'association. L'association peut affecter cet excédent au fonds associatif, qui s'élève alors à 92 875,30 euros.



Libellé	Montant
<b>I. Produits (Sous-total)</b>	<b>2 520 642 €</b>
<i>I.1. Produits d'exploitation</i>	2 518 709 €
<i>I.2. Produits financiers</i>	640 €
<i>I.3. Produits exceptionnels</i>	1 293 €
<b>II. Charges (y compris impôts)</b>	<b>2 504 148 €</b>
<b>III. Résultat net (I-II)</b>	<b>16 494 €</b>

Ce montant permet notamment d'améliorer l'opérationnalité de SEVES dans le cadre de nos projets, d'investir dans les ressources du siège pour renforcer les activités de capitalisation, de recherche de partenariats et de montage de nouveaux projets, et enfin de disposer d'une trésorerie pour pallier les délais de versement des bailleurs et de pouvoir anticiper le démarrage des projets. Le montant des fonds propres correspond à un peu plus de 6 mois de fonctionnement restreint de l'association ce qui est conforme avec la norme généralement appliquée dans le secteur.

Les contributions volontaires en nature (17 550 €), qui n'ont pas d'impact sur le résultat, sont uniquement constituées de la valorisation du temps bénévole des administrateurs et des bénévoles assistants techniques de l'association.

**Le présent rapport financier est préparé avec les équipes techniques et établi à partir des livres comptables de SEVES, des états financiers annuels établis par notre expert-comptable CHD, et validé par notre commissaire aux comptes Audeca Fabre Noutary et Associés.**

**Rapport financier 2020 soumis et voté en Assemblée Générale le 29 avril 2021.**

Le trésorier, Eric DI CARLO

**Documents annexés dans le présent rapport :**

Annexe 1 : Tableau de l'évolution du budget et de la clé de répartition des charges au cours des quatre dernières années.

Annexe 2 : Tableau des principaux prestataires, assistants techniques français, résumé des contrats

Annexe 3 : Tableau des postes analytiques de projets.

Annexe 4 : Liste des financements obtenus en 2020.

**Documents annexés au présent rapport :**

Bilan et Compte de Résultat de l'exercice 2020, CHD.



## ANNEXE 1 : TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DU BUDGET ET DE LA CLE DE REPARTITION DES CHARGES AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES

Principaux postes de charges	2016	2017	2018	2019	2020
<b>I. CHARGES DIRECTES</b>					
I.1. Travaux d'infrastructures	293 237 €	391 551 €	873 147 €	671 459 €	556 403 €
I.2. Mesures d'accompagnement, d'études et de maîtrise d'œuvre	131 266 €	221 061 €	250 998 €	236 423 €	156 638 €
I.3. Salaires, charges sociales	46 243 €	88 038 €	125 954 €	134 421 €	160 381 €
I.4. Sous-traitance à des experts	35 700 €	36 578 €	28 110 €	48 825 €	- €
I.5. Frais de mission	23 828 €	67 141 €	36 622 €	26 563 €	16 070 €
I.6. Location des bureaux	5 857 €	5 424 €	9 665 €	10 105 €	9 114 €
I.7. Charges diverses (fournitures, frais bancaires, etc.)	6 972 €	7 673 €	10 996 €	8 436 €	8 938 €
I.8. Honoraires comptables et commissariat aux comptes	5 373 €	5 446 €	5 743 €	6 543 €	13 545 €
<b>Sous-total I. charges directes</b>	<b>548 476 €</b>	<b>822 912 €</b>	<b>1 341 233 €</b>	<b>1 142 774 €</b>	<b>921 088 €</b>
<b>II. PROVISIONS, ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES (SOUS-TOTAL)</b>	<b>81 673 €</b>	<b>900 625 €</b>	<b>850 805 €</b>	<b>709 033 €</b>	<b>1 583 060 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>630 149 €</b>	<b>1 723 537 €</b>	<b>2 192 038 €</b>	<b>1 851 807 €</b>	<b>2 504 148 €</b>



## ANNEXE 2 : Tableau principaux prestataires, assistants techniques français, résumé des contrats

Prestataire	Montant	Pays	Projet	Type	Résumé du contrat relatif aux dépenses
ETS DEMA BTP Togo	275 405 €	Togo	PASPEA II	Travaux	Fourniture et transport de conduites, organes, et accessoires de réseaux d'eau potable
Kingui Solar	145 104 €	Mali	PRO2EAU	Travaux	Réalisation des réseaux hydrauliques et moyens d'exhaure des systèmes d'adduction d'eau potable sur 2 communes
THEC NIGER	49 193 €	Niger	PACK	Etudes, maîtrise d'œuvre	Etudes AEP, Maîtrise d'œuvre, supervision de travaux, mesures d'accompagnement
METAL KOUYATE MALI	44 468 €	Mali	PRO2EAU	Travaux	Construction de 3 châteaux d'eau
AGED 2AEP MALI	34 652 €	Mali	PRO2EAU	Etudes, maîtrise d'œuvre	Etudes AEP, Maîtrise d'œuvre, supervision de travaux, mesures d'accompagnement
ST Djamaf	27 362 €	Togo	PASPEA II	Travaux	Réhabilitation de 3 châteaux d'eau
ARWP TOGO	26 596 €	Togo	2 projets : PASPEA II, PASPEVO	Etudes, maîtrise d'œuvre	Etudes AEP, Maîtrise d'œuvre, supervision de travaux, mesures d'accompagnement
MTS HYDROTECH NIGER	21 607 €	Niger	PACK	Travaux	Réhabilitation d'une Mini-AEP
GRDR	19 500 €	Mali	Montreuil Assainissement SICM	Etudes, maîtrise d'œuvre	Co assistance technique pour mise en place d'un service public inter collectivités de l'assainissement et de l'eau potable
KSCG SARL	17 145 €	Mali	SPECTR	Travaux	Réalisation de 2 forages et essais de pompage sur 3 forages existants
Commune d'Aného	12 262 €	Togo	PASPEA II	Travaux	Construction de 2 blocs de latrines
SACEau	11 765 €	Niger	PACK II	Etudes, maîtrise d'œuvre	Etudes AEP, Maîtrise d'œuvre, supervision de travaux, mesures d'accompagnement
CHD	10 089 €	France	Siège	Honoraires cabinet comptable	Mission de présentation des comptes et de gestion sociale

**ANNEXE 3 : Tableau des postes analytiques de projets**

Pays	SIGLE	POSTE ANALYTIQUE DE DEPENSE OU PROJET	Montant
Togo	PASPEA 2	PROJET D'AMELIORATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU D'ANEHO II	362 580 €
Mali	PRO2EAU	PROJET DE CREATION DE 2 SERVICES PUBLICS DE L'EAU DANS LES COMMUNES DE GORY ET KIRANE KANIAGA	246 127 €
Niger	PACK	PROGRAMME D'ACTION CANTONAL EAU ET ASSAINISSEMENT DE KANEMBAKACHE	101 085 €
Mali	ASSAINISSEMENT YELIMANE	APPUI AU DEVELOPPEMENT D'UN SERVICE PUBLIC INTER-COLLECTIVITES DE L'ASSAINISSEMENT A YELIMANE	51 245 €
France	SIEGE SEVES	FRAIS LIES A LA GESTION DU SIEGE DE SEVES	44 728 €
Niger	PACK2	PROGRAMME D'ACTION CANTONAL EAU ET ASSAINISSEMENT DE KANEMBAKACHE	40 112 €
Mali	SPECTR TROULA	CREATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU DANS LE CENTRE DE TROULA	38 590 €
Burundi	KIRUNDO GA2	MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE ET ASSISTANCE A MAITRISE 'OUVRAGE DU PROJET "REALISATION DE 17 PIEZOMETRES ET FORAGES ET OPTIMISATION DE 2 SYSTEMES D'EAU POTABLE AVEC LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION COMMUNALE INTEGRE	16 858 €
Tchad	AEP BEGAMBIAN	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE BEGAMBIAN	11 625 €
Togo	PASPEVO	PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES ESSENTIELS DANS LA VILLE DE VOGAN	5 062 €
Mali	ACCEAU	PROJET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE & ACCES A L'EAU COMMUNE DE GUIDIME	3 076 €
		<b>TOTAL</b>	<b>921 088 €</b>





## ANNEXE 4 : LISTE DES FINANCEMENTS OBTENUS EN 2020

Partenaire financier	Pays	Type	Projet	Localité	Montant €
Adhérents - donateurs					1 095 €
AVEDEC	Burundi	Prestation		Commune de Kirundo	25 000 €
AJTF	Mali	Subvention	SPECTR	Village de Troula, Cercle de Kayes	26 550 €
Association FDS (Coallia)	Mali	Subvention	PRO2EAU	Cercle de Yélimané, région de Kayes	18 750 €
ASKDF (Coallia)	Mali	Subvention	ACCEAU	Commune de Guidimé, Cercle de Yélimané, région de Kayes	29 595 €
AESN - Agence de l'Eau Seine Normandie	Niger	Subvention	PACK2	Canton de Kanembakaché, Région de Maradi	203 500 €
AESN - Agence de l'Eau Seine Normandie	Togo	Subvention	PASPEA2	Ville d'Aného, région Maritime	345 000 €
AESN - Agence de l'Eau Seine Normandie	Togo	Subvention	PASPEVO	Ville de Vogan, région Maritime	165 000 €
Aix Marseille Provence Métropole	Mali	Subvention	ACCEAU	Commune de Guidimé, Cercle de Yélimané, région de Kayes	57 750 €
ARMC - Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	Mali	Subvention	ACCEAU	Commune de Guidimé, Cercle de Yélimané, région de Kayes	57 750 €
Métropole de Lyon	Mali	Subvention	ACCEAU	Commune de Guidimé, Cercle de Yélimané, région de Kayes	21 700 €
Société Eau du Grand Lyon	Mali	Subvention	ACCEAU	Commune de Guidimé, Cercle de Yélimané, région de Kayes	21 700 €
Ville de Paris	Togo	Subvention	PASPEVO	Ville de Vogan, région Maritime	120 000 €
SEDIF - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Mali	Subvention	PRO2EAU	Cercle de Yélimané, région de Kayes	200 000 €
SEDIF - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Mali	Subvention	SPECTR	Village de Troula, Cercle de Kayes	100 000 €
SEDIF - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Niger	Subvention	PACK	Canton de Kanembakaché, Région de Maradi	200 000 €
SEDIF - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Tchad	Subvention	BEGAMBIAN		24 000 €
SEDIF - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Togo	Subvention	PASPEA	Ville d'Aného, région Maritime	200 000 €
SEDIF - Syndicat des Eaux d'Ile-de-France	Togo	Subvention	PASPEVO	Ville de Vogan, région Maritime	70 000 €
SYCTOM	Togo	Subvention	PASPEVO	Ville de Vogan, région Maritime	130 000 €
<b>TOTAL</b>					<b>2 017 390 €</b>